



Interprétation de la justice:

Accès aux langues dans les tribunaux de New York.

Une Information de Rapport

Lire le rapport complet au...

WWW.LEGALSERVICESNYC.ORG/INTERPRETINGJUSTICE

Services juridiques NYC lutte contre la pauvreté et cherche la justice raciale, sociale et économique pour les New-Yorkais à faible revenu. Depuis près de 50 ans, LSNYC conteste l'injustice systémique et aide les clients à répondre aux besoins fondamentaux en matière de logement, de revenus et de sécurité économique, de stabilité des familles et des immigrants, d'éducation et de soins de santé. L'Initiative de Justice Civile de LSNYC utilise le contentieux, la formation et le plaidoyer en matière de droits civils pour lutter contre la discrimination qui contribue, renforce et exacerbe la pauvreté et l'inégalité.

LES DROITS DE LA LANGUE SONT DES DROITS CIVILS.



LA MOITIÉ DES 8,5 MILLIONS DE PERSONNES VIVANT DANS LA VILLE DE NEW YORK PARLENT UNE LANGUE AUTRE QUE L'ANGLAIS À LA MAISON.



PRESQUE UN QUARTIER DE RÉSIDENTS DE NYC SUR L'ÂGE DE CINQ AYANT UNE COMPÉTENCE EN ANGLAIS LIMITÉE (LEP).



74% DES AVOCATS DE LSNYC ENQUÊTES AVAIENT ÉTÉ EXPÉRIMENTÉS À UNE AJOURNEMENT DE LA JOURNÉE DU TRIBUNAL, PARCE QU'UN INTERPRÈTE ÉTAIT DISPONIBLE

PRESQUE UN SIXIÈME DES MÉNAGES DE NYC NE CONTIENT AUCUN ADULTEUR EN ANGLAIS DE PLUS DE 14 ANS.

Legal Services NYC

Raun J. Rasmussen, Directeur exécutif

LES LITIGES EN ANGLAIS LIMITÉS (LEP) FONT FACE À PLUSIEURS BARRIÈRES EN COUR

Les plaideurs du LEP peuvent éprouver de la difficulté à lire des pancartes, à vérifier leur comparution devant un tribunal, à obtenir une interprétation opportune et exacte; La lecture et la compréhension des accords de règlement, des stipulations et des ordonnances judiciaires.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 | LANGUES DE PISTE
PARLÉES PAR LES
LITIGES A LA COUR



3 | INFORMER LES GENS
DE LEUR DROIT AU
SERVICES DE LANGUES EN COUR



5 | FAIRE EN SORTE QUE
L'INTERPRETATION SOIT
DISPONIBLE POUR LES
NÉGOCIATIONS DE
RÈGLEMENT DANS
LE TRIBUNAL



2 | VÉRIFIER QUE LES
INTERPRETES SUFFISANTES
DE LA COUR
SONT DISPONIBLES



4 | ASSURER QUE LES
INTERPRETES DE LA
COUR SONT
PROGRAMMÉ À L'AVANCE
POUR LES LITIGES DU LEP'



VOUS AVEZ LE DROIT A UN INTERPRÈTE GRATUIT DANS LA COUR

Si vous éprouvez de la difficulté à obtenir une interprétation opportune et exacte devant les tribunaux, vous pouvez écrire à l'Office of Language Access (Le bureau de l'accès linguistique), à l'adresse suivante : interpretercomplaints@nycourts.gov

Vous pouvez également appeler le bureau de l'accès linguistique : 646-386-5670

CONNECTEZ-VOUS AVEC NOUS

S'il vous plait, allez à www.legalservicesnyc.org pour en savoir plus sur notre travail. Vous pouvez également accéder à une copie électronique de ce rapport sur notre site Web.

BESOIN D'AIDE JURIDIQUE ?

Appelez notre hotline ; 917-661-4500 Nous avons le personnel de hotline qui parle beaucoup de langues comprenant: Anglais, Espagnol, Coréen, Mandarin, Foochow, Arabe, Créole haïtien, Twi, Russe, Français, Hindi et Urdu.

Tout notre personnel peut communiquer avec les gens dans pratiquement n'importe quelle langue, sans frais pour l'individu.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce rapport et de notre travail à l'intention des LEP de New York de faible revenu, veuillez communiquer avec :

Christine Clarke
Directeur, Initiative de justice pour les
droits civiques cclarke@lsnyc.org |
646-442-3564

Veronica Cook
Procureur, Initiative de justice pour les
droits civiques vcook@lsnyc.org | 646-442-
3565

Andrea Zigman
Directeur adjoint
azigman@lsnyc.org | 646-442-3555